



La Municipalité de Courtelary et la Crèche Les Moussaillons recherchent

Directeur/-trice pédagogique - Educatrice de l'enfance degré d'occupation : 60%

(20% pour la direction et le solde pour l'accueil des enfants)

Entrée en fonction : **au plus vite ou à convenir.**

Dans le cadre de votre fonction, vos responsabilités principales seront d'assurer le fonctionnement de la structure en offrant une prestation socio-éducative de qualité et en respectant les exigences et le de cadre légal, de superviser le travail de l'équipe dont vous aurez la charge et d'assurer un accueil de qualité des enfants.

Votre profil

- Au bénéfice d'un diplôme de niveau secondaire, un diplôme d'éducateur/trice de l'enfance (ES) ou éducateur/trice social/e (HES) est un atout
- Vous pouvez justifier d'une expérience similaire d'au moins 5 ans
- Un diplôme de direction d'institution ou d'une formation postgrade en management d'équipe est un réel atout
- Très bonne maîtrise des outils informatiques usuels
- Expérience dans la gestion d'équipe
- Facilité de communication, d'écoute, sens de l'empathie et du travail d'équipe
- Doté d'un excellent relationnel dans un environnement multiculturel sachant s'adapter à différents interlocuteurs
- Polyvalence, flexibilité, force de propositions et bonnes compétences organisationnelles

Nous vous offrons

- Un cadre de travail attractif au sein d'une petite structure, ayant une capacité de 20 places d'accueil préscolaires.
- Une activité autonome et variée
- Une rémunération selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès de l'administrateur des finances/responsable RH M. Vincent Fleury au tél. 032 944 16 01 ou à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.

Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier complet de postulation, jusqu'au **vendredi 16 octobre 2026**, à l'attention du Conseil municipal, Offre de Services, Grand-Rue 58, Case postale 59, 2608 Courtelary ou par courriel à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.

Le cahier des charges et ses annexes sont consultables sur le site internet de la commune.

Il ne sera répondu qu'aux dossiers qui répondent aux critères mentionnés ci-dessus.